

les échos de l'interco

l'actu de la communauté de communes



Communauté de
Communes de la
Région
de **Suippes**

n°58 - juillet 2026



Une gouvernance au service du territoire

Découvrez l'organisation, les compétences et les moyens d'action de votre Communauté de Communes.



L'édito du Président
> lire p.2-3



Les compétences intercommunales
> lire p.4-5



La nouvelle gouvernance
> lire p.4-8



Portraits
Le Président, les Vice-Présidents et les délégués
> lire p.9-17



Les finances 2026
> lire p.18-19



**« Écouter, expliquer, rassembler :
c'est ensemble que nous construirons l'avenir
de la Région de Suippes. »**

Chères habitantes, chers habitants,

Ce numéro des Échos de l'Interco est consacré à celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent au développement de notre territoire : les élus de la Communauté de Communes de la Région de Suippes.

Une nouvelle gouvernance s'est mise en place avec une ambition commune : poursuivre le développement de notre territoire en s'appuyant sur ce qui fait sa force, ses communes, ses habitants, ses entreprises, ses associations et l'engagement de tous les acteurs locaux.

Notre volonté est de construire une intercommunalité toujours plus proche des élus communaux et des habitants. Cela passe par davantage de dialogue, de concertation et de travail collectif. Les décisions qui façonnent l'avenir de notre territoire doivent être comprises, partagées et portées ensemble. Parce que chaque commune possède son identité, ses besoins et ses projets, il est essentiel que chacun puisse contribuer aux orientations prises à l'échelle intercommunale.

L'attractivité de la Région de Suippes demeure au cœur de notre action. Développer notre économie, accompagner nos entreprises, maintenir des services publics de qualité, améliorer notre cadre de vie, soutenir la culture, le sport, le tourisme ou encore préparer les transitions de demain sont autant de défis que nous devons relever collectivement.

Cette ambition s'accompagne d'une gestion responsable des finances publiques. Les investissements que nous réalisons aujourd'hui doivent être utiles, réfléchis et soutenables. C'est pourquoi nous souhaitons inscrire notre action dans une vision à long terme, en planifiant nos projets et en recherchant les meilleurs partenariats financiers afin de préserver durablement les capacités d'investissement de notre collectivité.

Au fil de ce magazine, nous vous proposons de mieux comprendre le fonctionnement de votre Communauté de Communes, de découvrir les femmes et les hommes qui composent l'exécutif communautaire, leurs délégations, leurs priorités et les grandes orientations qui guideront ce mandat.

Parce qu'un territoire se construit avec celles et ceux qui y vivent, nous continuerons à avancer avec une conviction simple : écouter, expliquer, rassembler et agir dans l'intérêt général.

Je vous souhaite une excellente lecture.

François Collart
Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes



juillet 2026
numéro 58

Directeur de la Publication :
François COLLART

Rédaction :
Services communautaires

Conception :
Cédric MAQUIN

Crédits photos :
Adobe Stock
Communauté de Communes
de la Région de Suippes

Illustrations :
Cédric MAQUIN

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 3500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.





Les compétences de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

Les missions de votre intercommunalité



1 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET URBANISME

- Aménagement de l'espace
- Participation à la mise en place et à la gestion d'un Pays.
- Élaboration et gestion de l'évolution du SCOT (schéma de cohérence territoriale).
- Études relatives à l'aménagement et au développement des territoires.
- Gestion des PLU et cartes communales des communes membres et élaboration d'un document communautaire.



2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques.
- Toutes les actions favorisant le maintien, le développement et l'accueil des activités économiques, des services publics, de loisirs et de tourisme.



3 EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

- Gestion de l'eau : pluviale, potable et usée.
- Aménagement et entretien des rivières intercommunales.
- Élaboration, gestion et animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).



4 DÉCHETS

- Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers, non ménagers et assimilés.
- Exploitation des déchetteries.



5 HABITAT

- Élaboration et suivi de Programmes Locaux de l'Habitat.
- Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).



6 ÉQUIPEMENTS ET SERVICES À LA POPULATION

- Gestion des centres de secours contre l'incendie.
- Gestion des bâtiments communautaires : Centre d'Interprétation Marne 14-18, églises, piscine, médiathèque.
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.
- Création d'une maison médico-sociale
- Création d'un Relais Services Publics devenu « Maison de services au public », puis « France Services ».



7 MOBILITÉS

- Transports scolaires et périscolaires.
- Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS)*.
- Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA)*.

* L'objectif est d'améliorer les déplacements sur les 16 communes du territoire.



8 VOIRIE

- Création, aménagement, entretien et conservation de la voirie.



9 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Accompagnement des initiatives visant à la promotion d'énergies renouvelable.
- Sensibilisation du public à l'utilisation des énergies renouvelables.
- Création et suivi de zones de développement éolien (Z.D.E.).



10 TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE

- Valorisation du patrimoine historique et culturel du territoire.
- Promotion des activités touristiques et culturelles.
- Développement des actions culturelles et artistiques



Une gouvernance au service du territoire

Élus au début de chaque mandat, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués se partagent les grandes compétences de la Communauté de Communes. Chacun pilote un domaine d'action afin de mettre en œuvre les projets votés par le Conseil communautaire et de répondre aux enjeux du territoire.

Afin de partager les responsabilités, le Président propose ensuite la création de plusieurs délégations, soumises au vote du Conseil communautaire.

Les Vice-présidents sont élus parmi les conseillers communautaires et chacun reçoit un portefeuille correspondant à une compétence majeure de l'intercommunalité. Cette organisation permet à chaque élu de suivre plus particulièrement les projets relevant de son domaine, tout en travaillant en étroite collaboration avec les autres membres de l'exécutif.

Pour ce mandat, les délégations s'articulent autour des grands enjeux du territoire :

- Développement économique et aménagement du territoire ;
- Finances et Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- Eau, assainissement, rivières et relations avec le monde agricole ;
- Action sociale et réflexions sur les écoles ;
- Bâtiments communautaires, voirie et lutte contre l'incendie ;
- Piscine intercommunale et mobilités ;
- Gestion et valorisation des déchets.

En complément des Vice-présidents, le Président peut également désigner des conseillers délégués. Ils se voient confier des missions spécifiques afin d'accompagner l'action de l'exécutif sur des thématiques particulières. Pour ce mandat, deux délégations ont été créées : **la culture et le tourisme, ainsi que l'habitat et les énergies renouvelables.**

Le Bureau communautaire, au côté du Président, réunit l'ensemble des maires des seize communes ainsi que cinq élus représentant la commune de Suippes. Véritable instance de préparation, le Bureau se réunit avant chaque Conseil communautaire afin d'étudier les dossiers, d'échanger sur les projets en cours et de préparer les décisions qui seront ensuite soumises au vote des conseillers communautaires.

Si le Bureau impulse et prépare les projets, **c'est bien le Conseil communautaire qui reste l'organe décisionnel.** Réunissant l'ensemble des représentants des seize communes, il débat et vote les grandes orientations de la Communauté de Communes : budget, investissements, développement économique, urbanisme, eau, environnement, équipements communautaires ou encore services à la population.

Cette organisation garantit une gouvernance collective, où chaque commune est associée aux décisions et où les compétences sont réparties entre plusieurs élus afin d'assurer un suivi de proximité des nombreux projets menés au service des habitants.

« Travailler ensemble, partager les responsabilités et agir au plus près du terrain : c'est le choix de cette nouvelle gouvernance. »

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de la Région de Suippes. Il rassemble les représentants des seize communes du territoire, désignés parmi les conseillers municipaux après chaque élection municipale.

Composé de **31 conseillers titulaires et 14 suppléants**, il reflète la diversité du territoire tout en tenant compte de la population de chaque commune. Chaque élu porte la voix de sa commune et participe aux décisions qui concernent l'ensemble des habitants.

À la tête de cette assemblée, le Président assure l'exécution des décisions votées par le Conseil. Il prépare les délibérations, dirige les services communautaires, veille à la bonne gestion administrative et financière de l'intercommunalité et représente la collectivité dans tous les actes de la vie civile.

En réunissant les élus des seize communes, le Conseil communautaire permet de construire des projets communs tout en préservant l'équilibre entre le bourg-centre et les communes rurales qui composent la Région de Suippes.

La repartition des conseillers communautaires :

Commune	Titulaires	Suppléants
Bussy-le-Château	1	1
Cuperly	1	1
Jonchery-sur-Suippe	1	1
La Chappe	1	1
La Croix-en-Champagne	1	1
Laval-sur-Tourbe	1	1
Sainte-Marie-à-Py	1	1
Saint-Hilaire-le-Grand	1	1
Saint-Jean-sur-Tourbe	1	1
Saint-Remy-sur-Bussy	1	1
Somme-Suippe	1	1
Somme-Tourbe	1	1
Souain-Perthes-lès-Hurlus	1	1
Tilloy-et-Bellay	1	1
Sommepy-Tahure	2	-
Suippes	15	-

Le Président, les Vice-Président(e)s et les Conseiller(ère)s délégué(e)s



- François COLLART -

Agriculteur de profession, François Collart est profondément attaché à la Région de Suippes, où il vit et exerce son activité. **Élu maire de Suippes** pour un deuxième mandat, **il préside aujourd'hui la Communauté de Communes de la Région de Suippes.**

En charge du développement économique et de l'aménagement du territoire, il porte une vision ambitieuse pour l'avenir du territoire, fondée sur l'attractivité, le soutien aux entreprises, l'accueil de nouvelles activités et un développement équilibré, respectueux de l'identité rurale et des besoins des habitants.

QUELLE

VISION ?

Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

En tant que Président de la Communauté de Communes, mon rôle est avant tout de porter une vision d'ensemble pour notre territoire et de fédérer les élus autour d'un projet commun. J'ai souhaité conserver les délégations du développement économique et de l'aménagement du territoire, car elles constituent les fondations de notre avenir. Elles permettent de créer les conditions d'un territoire attractif, capable d'accueillir de nouvelles entreprises, de développer l'emploi, d'accompagner nos communes et d'offrir des perspectives durables aux habitants

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre une dynamique collective au service de l'ensemble des communes. Notre ambition est de développer un territoire attractif, tout en maintenant un haut niveau de services à la population et une gestion financière responsable. Nous devons accompagner les projets de nos communes, soutenir le développement économique, préparer la transition écologique et continuer à investir dans les équipements et les services qui améliorent le quotidien des habitants. Mon rôle est de donner une direction, de rassembler les énergies et de faire avancer les projets avec l'ensemble des élus, dans l'intérêt de notre territoire.





- Brigitte CHOCARDELLE -

Comptable de formation, **maire de Sainte-Marie-à-Py** depuis 2008, Brigitte Chocardelle connaît parfaitement les réalités du monde rural. Réélue par les habitants à plusieurs reprises, elle met son expérience de terrain au service du territoire.

Première Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, elle pilote les finances et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, avec une attention particulière portée à l'équilibre budgétaire et au développement harmonieux des communes.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

J'ai souhaité m'investir dans cette délégation parce que les finances sont au cœur de tous les projets que nous menons pour notre territoire. Une gestion rigoureuse est indispensable pour continuer à investir, accompagner nos communes et préserver un service public de qualité. Quant au PLUi, c'est un outil essentiel pour préparer l'avenir de notre territoire, en conciliant développement, qualité de vie et préservation de notre identité rurale. C'est une mission qui demande de la concertation, de l'écoute et une vision à long terme, des valeurs auxquelles je suis particulièrement attachée.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Notre territoire a de nombreux atouts. Ma priorité est de lui donner les moyens de poursuivre son développement sans compromettre son équilibre financier. Cela passe par une gestion rigoureuse des finances, mais aussi par un PLUi construit avec les élus, pour répondre aux besoins des communes tout en respectant leur identité et les enjeux agricoles et environnementaux.



- Jacky HERMANT -

Agriculteur de profession, Jacky Hermant est **maire de Saint-Remy-sur-Bussy** depuis 2014. Élu de terrain, il connaît parfaitement les enjeux liés aux infrastructures, à la gestion de l'eau et au monde agricole.

Aujourd'hui **2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes**, il est en charge de **l'eau, de l'assainissement, des rivières et des relations avec le monde agricole**. À travers cette délégation, il œuvre à préserver les ressources, moderniser les réseaux et accompagner les communes dans les grands défis environnementaux et agricoles du territoire.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

L'eau est une ressource essentielle et un enjeu majeur pour notre territoire. J'ai souhaité m'investir dans cette délégation parce qu'elle touche directement au quotidien des habitants, à la préservation de notre environnement et à l'avenir de notre agriculture. Mon objectif est de contribuer à une gestion durable de cette ressource, tout en accompagnant les communes face aux défis techniques et réglementaires qui nous attendent.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre la modernisation de nos réseaux d'eau et d'assainissement afin de garantir un service fiable et performant aux habitants. Je souhaite également renforcer le dialogue avec le monde agricole et poursuivre les actions en faveur de la préservation de nos rivières. Ces enjeux sont étroitement liés et nécessitent une approche collective pour préparer l'avenir de notre territoire.





- Antonia PAQUOLA -

Maire de Saint-Hilaire-le-Grand, elle est également **3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Suippes en charge du service social et des réflexions sur les écoles.**

À ce titre, elle pilote les actions du **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**, qui regroupe notamment la Résidence Pierre Simon, **le Relais Petite Enfance, Infos Séniors Marne et France Services.** Elle accompagne également le déploiement du **Contrat Local de Santé**, avec l'ambition de renforcer les services de proximité et d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

Membre actif de Familles Rurales depuis plus de 20 ans dans l'association de Saint Hilaire le Grand, (Soutien à domicile, accueil de loisirs et création du périscolaire), j'ai accepté en 2020 d'intégrer le CIAS. J'ai participé aux différents groupes de travail à l'élaboration du Relais petite enfance, de la CTG (Contrat territorial global) et des conseils d'administration du CIAS.

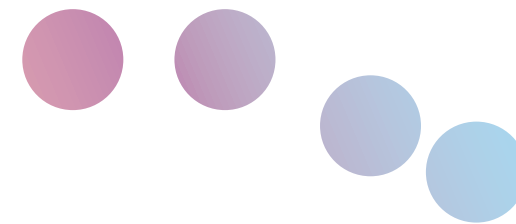
En ce qui concerne les écoles, je faisais partie du groupe de travail qui, s'est penché sur différents sujets comme la restauration scolaire, les travaux de nos écoles et les dérogations.

Ainsi quand François Collart m'a demandé de participer en tant que vice-présidente, j'ai accepté afin d'apporter mon expérience et mon investissement personnel.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

De nombreux projets sont déjà engagés sur le territoire : la démarche CADA (Communauté des Amis des Aînés) pour améliorer le quotidien des seniors, le futur béguinage de Suippes, les actions du Relais Petite Enfance comme le Mois de la parentalité, le développement de France Services avec un projet d'itinérance, ainsi que les réflexions menées sur l'avenir des écoles.

L'objectif est désormais de poursuivre ces projets jusqu'à leur aboutissement, grâce à l'implication conjointe des élus, des habitants et des agents de la Communauté de Communes.



- Didier HEINIMANN -

Ancien professeur de lycée puis directeur adjoint d'établissement, Didier Heinimann a consacré une grande partie de sa carrière à l'enseignement et à l'accompagnement des jeunes. **Aujourd'hui 3^{ème} adjoint au maire de Suippes et 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, il est en charge des bâtiments, de la voirie et de la lutte contre l'incendie.**

Fort de son expérience de terrain et de son sens du service public, il œuvre à l'entretien, à la modernisation et à la sécurisation des équipements communautaires, au service des habitants et des communes du territoire.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

J'ai toujours été attaché à l'intérêt général et à la qualité du service public. Les bâtiments, la voirie et la lutte contre l'incendie sont des compétences essentielles qui contribuent directement au quotidien des habitants. Cette délégation me permet de participer concrètement à l'amélioration de notre cadre de vie, en veillant à la sécurité, à la qualité des infrastructures et à la bonne gestion de notre patrimoine communautaire.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre la modernisation de nos équipements communautaires et d'assurer un entretien durable de notre patrimoine. Je souhaite également accompagner les communes dans leurs besoins en matière de voirie et renforcer les actions de prévention contre les risques d'incendie. Investir dans des infrastructures performantes, c'est préparer un territoire plus sûr, plus attractif et plus agréable à vivre pour tous.





- Sabine BAUDIER -

Directrice de l'école maternelle de Suippes, Sabine Baudier consacre sa vie professionnelle à l'éducation et à l'accompagnement des plus jeunes. Engagée dans la vie locale, elle est également **2^{ème} adjointe au maire de Suippes et 5^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Suippes.**

En charge de la **piscine intercommunale et des mobilités, elle œuvre au développement de services favorisant le bien-être, l'accès aux activités sportives et les déplacements du quotidien**, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité du territoire.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

J'ai souhaité m'engager dans cette délégation parce que je suis convaincue que les mobilités et la piscine intercommunale jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie des habitants. Elles contribuent à rendre notre territoire plus accessible, plus attractif et plus dynamique. Elles favorisent également les rencontres, le lien social et le vivre-ensemble. Dans un territoire rural comme le nôtre, il est essentiel de développer des services qui rapprochent les habitants et permettent à chacun de trouver sa place.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de développer des solutions de mobilité adaptées aux besoins de notre territoire, en nous appuyant sur le futur Plan de mobilité simplifié. L'objectif est de proposer des alternatives à la voiture, de faciliter les déplacements vers l'emploi et les services, et d'encourager les mobilités douces comme la marche ou le vélo.

Concernant la piscine intercommunale, je souhaite en faire un véritable lieu de vie, accessible à tous, où chacun puisse apprendre à nager, pratiquer une activité sportive, se détendre ou partager des moments en famille. Nous souhaitons également renforcer son identité, pourquoi pas en lui donnant enfin un nom qui rassemble les habitants autour de cet équipement emblématique.



- Christian CARBONI -

Après des études d'architecture, il rejoint la SNCF en 1990 et contribue au développement du réseau à grande vitesse. Spécialiste du patrimoine ferroviaire et des tunnels, il dirige aujourd'hui la section nationale chargée de la sécurité et de la maintenance de plus de 1 500 ouvrages.

Maire de Tilloy-et-Bellay depuis 2014, il est également 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, chargé de la gestion et de la valorisation des déchets. Il œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux, techniques et économiques de ce service essentiel.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

J'ai souhaité m'engager dans cette délégation parce que la gestion des déchets est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre territoire. Derrière chaque collecte ou chaque geste de tri se cachent des questions essentielles : préserver notre environnement, maîtriser les dépenses publiques et améliorer notre cadre de vie. C'est une mission exigeante qui mobilise élus, agents, habitants et acteurs économiques autour d'un même objectif : produire moins de déchets et mieux les valoriser. Je suis convaincu que les collectivités ont un rôle déterminant pour accompagner ces évolutions et développer une économie plus circulaire, tout en garantissant un service public de qualité.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre la réduction des déchets à la source tout en améliorant leur valorisation, et tout en faisant mon possible pour ne pas grever le porte-monnaie de mes concitoyens. Cette mission d'équilibre passe notamment par le développement des actions de prévention, la sensibilisation des habitants et l'accompagnement des communes afin de limiter les tonnages collectés.

Gardons en tête que le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

Au-delà de l'aspect environnemental, c'est aussi une opportunité de créer de la valeur, d'essayer de maîtriser les coûts pour les contribuables et de construire un territoire plus durable pour les générations futures. Passer progressivement d'une logique de gestion des déchets à une véritable logique de gestion des ressources





- Olivier SOUDANT -

Agriculteur de profession, Olivier Soudant est profondément attaché à son territoire et à son développement. **Maire de Sommepey-Tahure**, il est également **conseiller délégué de la Communauté de Communes de la Région de Suippes en charge de l'habitat et des énergies renouvelables**.

À travers cette délégation, il accompagne les projets de rénovation de l'habitat et le développement des énergies renouvelables, avec la volonté de concilier transition énergétique, qualité de vie des habitants et préservation de l'identité rurale du territoire.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

L'habitat et les énergies renouvelables sont des sujets qui concernent directement l'avenir de notre territoire. J'ai souhaité m'investir dans cette délégation parce que je suis convaincu que nous devons accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation, tout en développant des solutions énergétiques adaptées à nos communes rurales. Il s'agit de préparer l'avenir en conciliant développement, maîtrise des coûts et respect de notre environnement

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat, afin d'aider les habitants à rénover leur logement et à réduire leurs consommations d'énergie. Je souhaite également accompagner le développement des énergies renouvelables lorsqu'elles s'intègrent de manière cohérente à notre territoire. L'objectif est de renforcer l'attractivité de nos communes tout en préparant la transition énergétique dans le respect de notre cadre de vie et de notre identité rurale.



- Armelle PIERRE DIT MERY -

Ancienne enseignante à l'école Aubert-Senart de Suippes, Armelle Pierre dit Mery a consacré sa carrière à l'éducation nationale.

Engagée depuis de nombreuses années dans la vie de sa commune, elle a été **conseillère municipale puis adjointe au maire de Saint-Jean-sur-Tourbe pendant quatre mandats, avant d'en devenir maire en 2026**.

Conseillère déléguée de la Communauté de Communes de la Région de Suippes en charge de la culture et du tourisme, elle met son expérience au service de la valorisation du patrimoine, du réseau des bibliothèques et du développement d'une offre culturelle accessible à tous.



Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette délégation ?

Animatrice depuis de nombreuses années à la bibliothèque de Saint-Jean-sur-Tourbe, j'ai eu la chance de participer au développement du projet culturel de notre territoire. Les échanges avec les bénévoles, les élus, les associations et les professionnels m'ont donné envie de m'investir davantage. La culture est un formidable vecteur de lien social, tandis que notre patrimoine constitue une véritable richesse qu'il nous appartient de faire connaître et de transmettre.

Quelle action ou quel projet souhaitez-vous porter en priorité pour le territoire ?

Ma priorité est de poursuivre le développement d'une politique culturelle ambitieuse et accessible à tous. Je souhaite faciliter l'accès à la lecture, pérenniser la présence d'auteurs, d'illustrateurs et des acteurs du livre, encourager les pratiques artistiques et aller davantage à la rencontre des habitants grâce à des actions culturelles sur l'ensemble du territoire. Côté tourisme, mon objectif est de construire une véritable stratégie d'attractivité, en valorisant notre patrimoine historique, culturel et naturel afin de faire découvrir toutes les richesses de la Région de Suippes.

Les finances en un coup d'œil

LES CHIFFRES CLÉS (tout budgets confondus par habitants)

933€
Recettes
de fonctionnement

750€
Dépenses
de fonctionnement

1 067€
Investissement
par habitant

592€
Dettes
par habitants

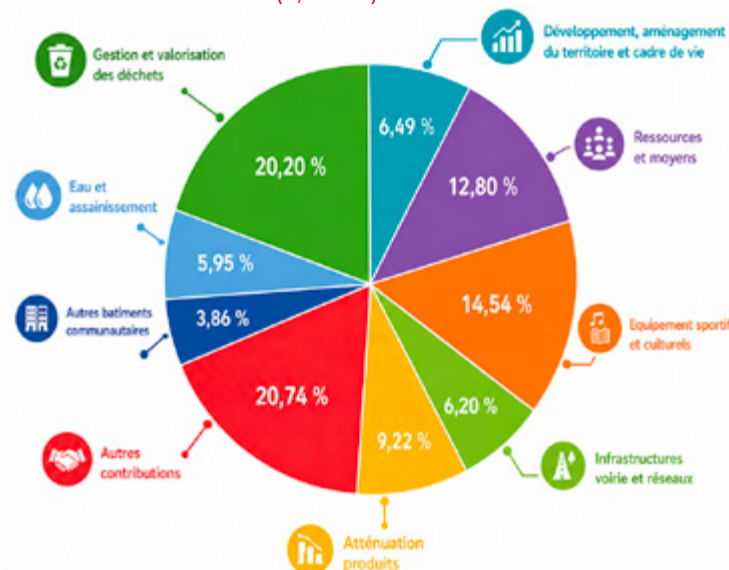
3,25 ans
Pour rembourser
la dette grâce à
notre épargne

37 %
Dépenses
de personnel
(des dépenses réelles
de fonctionnement)

Des finances saines pour continuer à investir au service des habitants

COMMENT EST UTILISÉ VOTRE ARGENT ?

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (5,8 M€)

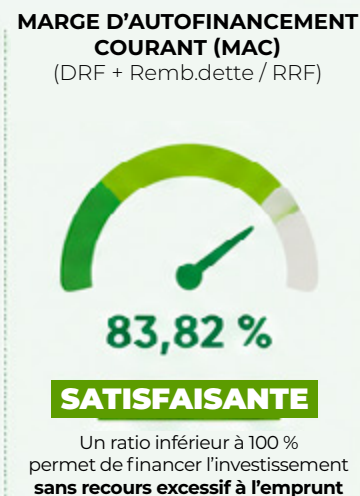


OÙ VA L'INVESTISSEMENT

Des projets concrets pour notre territoire



LES INDICATEURS FINANCIERS À LA LOUPE



À RETENIR

- Une gestion rigoureuse, et une capacité d'autofinancement saine.
- Des investissements importants pour préparer l'avenir.
- Une dette maîtrisée.

Ces indicateurs sont des outils d'analyse financière qui permettent de comparer notre collectivité avec des intercommunalité de taille similaire (moins de 10 000 habitants)



Communauté de
Communes de la
Région
de Suippes

Les rencontres **SUIPPES & CO**

Et si votre épargne
faisait grandir les projets
près de chez vous ?



SOUTENIR
l'entrepreneuriat
local



INVESTIR
dans des projets
de proximité



DÉVELOPPER
notre territoire
et ses emplois



22 septembre 2026
à 19h00



15 place de l'Hôtel
de Ville à **Suippes**



INSCRIPTION GRATUITE



Suivie d'un moment
de **convivialité**

Inscription à a.vigneulle@cc-regiondesuippes.com ou au **03 26 70 08 60**

INTERVENTIONS DE



Présence
d'un studio éphémère

